



## DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Faits nouveaux survenus  
dans d'autres organisations****Addendum: travaux de la CNUCED  
sur l'investissement étranger direct  
et les entreprises transnationales en 1999**

1. En tant que point focal du système des Nations Unies pour toutes les questions liées à l'investissement étranger direct (IED) et aux entreprises multinationales (MNE), la CNUCED revoit et met à jour son mandat et son programme de travail tous les quatre ans, afin de veiller à ce que leur utilité et leur pertinence soient préservées. La X<sup>e</sup> CNUCED (Bangkok, 12-19 février 2000) a approuvé un nouveau mandat et un nouveau programme de travail pour les quatre années à venir.

**Rapport sur l'investissement dans le monde, 1999**

2. La CNUCED vient de publier son neuvième rapport sur l'investissement dans le monde (*World Investment Report 1999: Foreign Direct Investment and the Challenge of Development*). Ce rapport décrit les 100 premières multinationales dans le monde, les 50 premières dans les pays en développement et les 25 premières en Europe centrale et orientale; il analyse le rythme de l'intensification de la mondialisation des économies et l'émergence d'un système de production intégré sur le plan international du fait de l'investissement étranger direct et des opérations des multinationales; il étudie les récents changements survenus dans les régimes d'investissement nationaux et l'évolution des accords relatifs aux investissements bilatéraux et régionaux, y compris les raisons expliquant la fin des négociations relatives à l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) de l'OCDE.
3. Le rapport étudie également l'incidence de l'investissement étranger direct sur les objectifs clés du développement économique, à savoir l'augmentation des ressources financières pour le développement, l'amélioration des capacités techniques, de la compétitivité des experts, la création et le perfectionnement de l'emploi et la protection de l'environnement.

## Accords internationaux d'investissement

4. Pour donner suite à une décision prise par la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes, une réunion d'experts intergouvernementale a été organisée (24-26 mars 1999) pour débattre des concepts permettant d'assouplir les accords internationaux d'investissement dans l'intérêt de la croissance et du développement.
5. La CNUCED a préparé une étude intitulée *International Investment Agreements: Flexibility for Development* (Accords internationaux d'investissement: la flexibilité au service du développement) qui débat de la signification et de l'objectif de la flexibilité dans l'intérêt du développement dans le contexte de ces accords et étudie les moyens par lesquels ils peuvent aborder la question de la flexibilité, tout en encourageant l'investissement étranger direct et en assurant stabilité et prévisibilité dans les relations en matière d'investissement.
6. Au cours de cette période la CNUCED a également publié les volumes IV et V de *International Investment Agreements: A Compendium* (Recueil des Accords internationaux d'investissement), qui contient le texte de 62 instruments. Ces textes ont porté le nombre des instruments figurant dans le volume quinquennal du recueil à 143.
7. La préparation de la série intitulée *Issues in international investment agreements* (questions relatives aux accords internationaux d'investissement) s'est poursuivie. A la fin de 1999, les documents suivants étaient soit publiés, soit sur le point de l'être: *Foreign Direct Investment and Development; Scope and Definition; Admission and Establishment; Investment-related Trade Measures (IRTMs); Most-favoured-nation Treatment; Transfer Pricing; National Treatment; Fair and Equitable Treatment; Trends in International Investment Agreements: An Overview; Lessons from the MAI; Taking of Property; Flexibility in International Investment Agreements; Taxation; Employment; Host Country Operational Measures.*

## Colloques régionaux sur le renforcement des capacités

8. Au cours de cette période, des colloques régionaux ont à nouveau été organisés à l'intention des décideurs. Un colloque régional s'est tenu au Caire (en mai 1999), et il était organisé conjointement par la CNUCED, la *InterArab Investment Guarantee Corporation* et la Ligue des Etats arabes. Un colloque interrégional s'est tenu en Chine (septembre 1999) sur l'expérience acquise et les leçons tirées par les gouvernements. Un colloque destiné aux pays les moins avancés portant sur l'incidence, en matière de développement, des accords internationaux d'investissement a eu lieu à Genève en octobre 1999. L'Amérique latine et les Caraïbes ont accueilli un colloque semblable à Caracas en décembre 1999 et, au cours de ce même mois, un colloque sous-régional à l'intention de l'Amérique centrale s'est tenu au Guatemala. Enfin, et toujours en décembre 1999, un colloque sous-régional à l'intention des pays du sud de l'Asie a eu lieu à Sri Lanka.

## Cours de formation pour le renforcement des capacités

9. La CNUCED a mis au point un programme de dix jours de formation intensive pour permettre aux négociateurs des accords internationaux d'investissement d'examiner d'une

manière aussi approfondie que possible les questions clés liées à la négociation de tels accords.

### **Stimulation d'un dialogue entre le secteur public, le secteur privé et la société civile**

10. La poursuite de cet élément du programme de travail lancé au cours des années précédentes comprenait une réunion d'information sur le thème suivant: «l'élaboration des règlements en matière d'investissement international et la société civile» (mai 1999), et un séminaire préalable à la X<sup>e</sup> CNUCED (Berlin, janvier 2000) pour favoriser une contribution des représentants de la société civile à cette conférence.

Genève, le 15 mars 2000.